

Un bloc dans un garage à Pont-en-Royans

L'État est intervenu en soutien à la commune de Pont-En-Royans ces lundi et mercredi 27 et 29 avril 2020.

En effet, suite à une chute d'un bloc d'environ 0,6m³ (1500 kg) dans un garage heureusement inoccupé, la commune a sollicité l'expertise du service de restauration des terrains de montagne (RTM).



Malgré le contexte sanitaire et dans le cadre de procédures strictes, une reconnaissance pédestre puis héliportée ont été effectuées permettant de reconstituer la trajectoire et d'identifier plusieurs zones de départs potentielles.



Les conclusions font état d'un bloc isolé sans constat de masses instables équivalentes. Les experts considèrent donc que le niveau de risque est désormais équivalent à celui d'avant l'événement. Il appartient maintenant à la commune de décider et d'organiser la réintégration des habitations qui avaient été évacuées suite à l'évènement.

